



Domiciliation postale (et non hébergement)d'un ami

Par **Billie49**, le **05/09/2013** à **20:11**

Bonjour,

Un ami citoyen des Etats-Unis doit, pour des raisons professionnelles (il est antiquaire), conserver un compte en banque en France. La Banque lui demande une adresse postale. Puis-je le domicilier chez moi, sachant qu'il n'y vivra jamais ? Dois-je déclarer cette domiciliation, et si oui, à qui ? Je précise que je suis locataire.

D'avance merci,
Billie